

Chaire de leadership en enseignement sur les littératures autochtones au Québec (Maurice-Lemire)

Comme le soulignent plusieurs spécialistes des littératures autochtones, la production littéraire autochtone au Québec possède non seulement des liens évidents avec les productions autochtones au Canada et en Amérique du Nord, mais également des spécificités¹. L'une de ces particularités est de n'avoir que très peu fait l'objet de discours théorique et critique. En effet, contrairement aux littératures autochtones en milieu anglophone au Canada et aux États-Unis, qui ont élaboré des cadres théoriques se fondant sur les données culturelles autochtones, l'étude des littératures autochtones en milieu francophone est encore restreinte². Il n'y a pas d'explication simple à ce manque, même si l'on peut invoquer les conditions socio-économiques qui ont pu mener les autochtones à poursuivre des études universitaires plutôt dans des domaines d'implication sociale, les structures institutionnelles qui ne laissent que peu de place à l'expression minoritaire ou l'héritage de la théorisation française en littérature qui tendait parfois à séparer la discipline des contingents sociaux et politiques.

Ce manque s'explique peut-être également par le caractère relativement récent de l'effervescence de la création littéraire en milieu autochtone au Québec. Bien que l'on puisse situer le début de ce parcours dans l'œuvre d'An Antane Kapeshe (*Eukuan nin matshi-manitu innushkueu / Je suis une maudite Sauvagesse*, 1976 ; *Qu'as-tu fait de mon pays ?*, 1979) et de Bernard Assiniwi (*Le Bras Coupé*, 1976) et que la création en tout médium ait toujours été pratiquée, les dernières trente années ont vu la résurgence dans la littérature de voix fortes issues des nations autochtones du Québec³. De plus, ces œuvres ont trouvé à la fois des moyens de diffusion plus efficaces et un lectorat de plus en plus large.

Les œuvres autochtones produites au Québec utilisent principalement les langues autochtones et le français⁴. Les rapports entre la langue d'origine et le français, entre l'oralité et l'écriture peuvent être

¹ « Tout en partageant avec les peuples autochtones du Canada des conditions historiques, politiques et culturelles, ces auteurs s'inscrivent dans le contexte politique et culturel particulier du Québec, lui-même marqué par son statut minoritaire dans l'ensemble canadien. De ce fait, ils doivent composer avec une double exigüité : d'une part, les barrières linguistiques issues de la colonisation compliquent les échanges avec le milieu littéraire autochtone d'expression anglaise en Amérique du Nord, d'autre part, l'exigüité du marché francophone diminue les possibilités de production et de diffusion, ainsi que la masse possible de discours critiques. » (I. St-Amand, « [Discours critiques pour l'étude de la littérature autochtone dans l'espace francophone du Québec](#) », *Études en littérature canadienne*, 35, 2 (2010), p. 31).

² Les ouvrages sur le sujet sont encore peu nombreux et souvent critiqués (cf. D. Boudreau, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec, oralité et écriture*, Montréal, Hexagone, 1993 ; M. Gatti, *Littératures amérindiennes du Québec, écrits de langue française*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2004 ; M. Gatti, *Être écrivain amérindien au Québec. Indianité et création littéraire*, Montréal, Hurtubise-HMH, 2006 ; à lire avec la critique de G. Sioui Durand, *Recherches sociographiques*, 48, 2 (2007), p. 183-186). Toutefois, les articles et les thèses commencent à construire un réel discours sur les littératures autochtones en français (cf., entre autres, le volume à paraître de la revue *Voix et images*, « Regards critiques sur la littérature autochtone au Québec », sous la direction d'I. Huberman, J. Papillon et I. St-Amand, le volume 46, 2016, de la revue *Recherches amérindiennes au Québec*, « [Création orale et littérature](#) », et la riche page du projet [Kwahiatonhk!](#)).

³ G. Sioui Durand, [compte rendu](#) de M. Gatti (2006), *Recherches sociographiques*, 48, 2 (2007), p. 186, situe cet essor dans les années 1990. Nous préférons la notion de « résurgence » à celle d'« émergence », comme le conseille M.-È. Bradette, « [Elles se relèvent : comment penser la résurgence dans la langue et la littérature Innues ?](#) », [www.revue-analyses.org](#), 14, 1 (2019), p. 101-102.

⁴ Sur le territoire connu comme le Québec, environ la moitié des nations utilisent, en plus de leurs langues, le français (Wanban-aki, Huron-Wendat, Innu, Malécite, Attikamekw) ; les peuples algonquin, inuit, cri, micmac et mohawk ont généralement adopté l'anglais comme deuxième langue, et, selon les proximités géographiques, utilisent aussi le français. On compte également des Métis utilisant la langue française. Comme le souligne l'examen de la

problématiques et sont problématisés par les auteur.trice.s⁵. Toutefois, ces littératures écrites en français méditent et posent un regard que personne d'autre ne peut avoir sur des territoires, cultures, histoires qui leur sont propres et une société dominante spécifique ; elles réfléchissent également sur le vivre-ensemble dans une société pluriculturelle. Pour toutes ces raisons, ces littératures autochtones produites en français au Québec possèdent une force, une réflexion, une originalité particulières.

Le grand objectif de la création de cette chaire est de donner un lieu, des intelligences et des ressources pour construire ce discours, vivant et dynamique, théorique et critique en milieu universitaire sur les littératures autochtones au Québec, pour former des autochtones et des allochtones qui eux et elles-mêmes auront les outils pour penser et enseigner les littératures autochtones contemporaines.

Grands objectifs de la chaire

La chaire sera ancrée au Département de littérature, théâtre et cinéma. Elle visera notamment à :

- nourrir les enseignements offerts dans les programmes concernés (1^{er}, 2^e et 3^e cycles en études littéraires) en mettant les littératures autochtones produites au Québec au centre de cet enseignement ;
- mener une programmation de recherche, de diffusion et de publication autour des littératures autochtones ;
- former des chercheur.e.s et des enseignant.e.s éclairé.e.s grâce à des directions de maîtrises et de thèses ;
- établir un lieu de rencontre intellectuelle, avec des espaces dédiés, accessibles aux chercheur.e.s, aux étudiant.e.s et à tout public désireux de se plonger dans la richesse des littératures autochtones écrites en français au Québec ;
- agir en complicité avec les communautés et les milieux de la culture et des arts, au Québec et à l'international, de sorte que l'Université Laval puisse contribuer davantage à la diffusion et au rayonnement des recherches sur les littératures autochtones produites au Québec ;
- étudier et valoriser particulièrement les œuvres produites et les initiatives culturelles de la région et de l'est du Québec, notamment en invitant des écrivain.e.s et en s'associant aux festivals, salons du livre, etc.

Le ou la titulaire

La personne titulaire de la chaire mènera des recherches sur les littératures autochtones au Québec : elle pourra faire des liens avec toutes les formes de production artistique ; elle pourra explorer les mixités à tous niveaux : rapports avec les littératures autochtones dans le monde, les littératures francophones, les littératures canadienne, américaine, québécoise, française ; elle pourra mener des recherches

connaissance et de la documentation du Conseil des arts du Canada, [Comprendre les arts autochtones au Canada aujourd'hui](#) (F. Trépanier et C. Creighton-Kelly, 2011), p. 10-11) les artistes autochtones s'exprimant en français sont triplement marginalisé.e.s : « 1. Ils ne sont généralement pas inclus dans la scène artistique conventionnelle canadienne, pas plus par le passé que de nos jours. Cette situation évolue lentement ; 2. Ils sont plus ou moins invisibles dans les discussions sur les enjeux culturels québécois ou sur les enjeux qui concernent les francophones à l'extérieur du Québec ; 3. Ils sont sous-représentés au sein de la communauté artistique autochtone au Canada, dont les membres parlent en grande majorité anglais et non français. »

⁵ M.-È. Bradette, « [Langue française ou langue autochtone ? Écriture et identité culturelle dans les littératures des Premières Nations](#) », *Captures* 3, 1 (2018), <https://doi.org/10.7202/1055834ar>.

thématiques et esthétiques sur les littératures autochtones au Québec ; s'interroger sur les destins culturels, les constructions identitaires, les institutions.

Le programme de recherche de la chaire proposera un rapport renouvelé avec les pratiques littéraires, mobilisant des méthodes d'enseignement ou des approches théoriques ou critiques innovantes, explorera les enjeux thématiques et esthétiques ou réfléchira aux perspectives socio-politiques sur la culture.

Le programme d'enseignement : le ou la titulaire de la chaire sera en charge d'un cours obligatoire de premier cycle sur les littératures autochtones, dans le cadre du baccalauréat en études et pratiques littéraires, ce qui est une innovation en regard de tous les programmes d'études littéraires au Québec et de la plupart des programmes d'études autochtones au Canada. Ce cours sera également offert aux futur.e.s enseignant.e.s du secondaire et du collégial pour les rendre capables de répondre aux besoins de plus en plus pressants d'un enseignement décolonisé ; il serait souhaitable que cette chaire serve à la construction d'outils et à la fédération de ressources pouvant aider les enseignant.e.s de tous les niveaux à approcher et à enseigner les littératures autochtones.

Le ou la titulaire créera des cours optionnels de premier cycle sur les littératures autochtones ouverts à différentes perspectives (littérature comparée, approche pluridisciplinaire, etc.). Il ou elle pourra également développer des cours de théorie littéraire, dans le cadre des programmes de maîtrise et de doctorat en études littéraires, où l'exploration des différentes méthodes et théories élaborées en études autochtones peuvent renouveler le regard sur la littérature en général.

La chaire se caractérise également par la création d'un binôme entre le ou la titulaire de la chaire et un.e auteur.trice issu.e.s des Premières Nations.

La Table des partenaires

La Table est un comité multidisciplinaire dont la fonction est d'épauler le ou la titulaire dans sa mission. Il conseille le ou la titulaire sur le programme annuel d'activités et l'aide à tisser des liens avec les communautés et les acteur.trices du milieu culturel.

Elle est idéalement composée de 6 membres, dont minimalement 4 sont issu.e.s des Premières Nations. La Table reconnaît le caractère prépondérant de l'avis des guides autochtones sur les enjeux concernant les communautés ; son action est fondée sur la collaboration et l'élaboration concertée, ayant toujours comme visée la réconciliation.

La Table comprend le ou la titulaire de la chaire, le ou la directeur.trice du Département, le ou la représentant.e de l'Université Laval pour la réconciliation avec les Premières Nations, trois membres des communautés impliqué.e.s dans la littérature et la culture, nommé.e.s pour 3 ans.

La chaire se caractérise également par la création d'un binôme entre le ou la titulaire de la chaire et un.e auteur.trice issu.e.s des Premières Nations : chaque année, il est proposé à l'un.e des membres autochtones créateur.trice.s siégeant sur la Table des partenaires de participer à la formation des étudiant.e.s dans les programmes du Département en donnant un cours en tant que professeur.e invité.e ; selon son champ de pratique artistique, il ou elle peut donner un cours, une classe de maître, un atelier ou un séminaire en création littéraire, théâtre et arts vivants, scénarisation, réalisation, etc. Il ou elle agit comme lien privilégié avec les communautés et incarne au sein des programmes la pratique vive et multidisciplinaire des arts en milieu autochtone. La multidisciplinarité de la pratique artistique autochtone rencontre ainsi la multidisciplinarité du Département de littérature, théâtre et cinéma.

Le donateur

Maurice Lemire a été un véritable précurseur dans la recherche sur la littérature québécoise. Professeur émérite de l'Université Laval où il a mené une longue carrière, il a initié et dirigé de vastes chantiers de recherche mobilisant de nombreux collaborateurs, que ce soit le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, qui a conduit à inventorier et ainsi à établir un corpus littéraire jusque-là largement ignoré, ou le projet « La vie littéraire au Québec » qui avait pour objectif de constituer une grande synthèse historique de la littérature québécoise. Contrairement aux dictionnaires et aux histoires littéraires réalisés en Europe, les travaux de Maurice Lemire ne visaient pas à consacrer les grandes œuvres, mais à comprendre le phénomène littéraire dans toutes ses dimensions. Pour ce faire, il n'a pas hésité à construire sa propre instrumentation en puisant à différents secteurs des sciences humaines. Membre fondateur du Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval (CRELIQ) devenu depuis le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), récipiendaire du Prix Gérard-Morisset pour sa contribution remarquable à la mise en valeur du patrimoine québécois, Maurice Lemire a fait un don substantiel en soutien à la recherche sur la littérature québécoise et sa diffusion. Pour ce pionnier de la recherche, la littérature s'élabore autour d'un lieu, le lieu que l'on habite. La chaire Maurice-Lemire sur les littératures autochtones au Québec vise à poursuivre ce travail de découverte des lieux habités que l'on ne cesse de reconstruire par le langage et l'imaginaire.

Cette chaire participera aux recherches les plus actuelles sur la littérature tout comme elle consolidera les approches scientifiques des littératures autochtones – valorisant, à la façon de Maurice Lemire, des corpus littéraires importants au Québec.

En créant cette chaire de leadership en enseignement et en soulignant l'importance intellectuelle et culturelle des littératures autochtones écrites en français au Québec, le Département de littérature, théâtre et cinéma s'inscrit directement dans le plan d'action institutionnel pour la réconciliation avec les Premières Nations.